

# **PROTOCOLE D'ACCORD**

**Entre le Comité Exécutif de la FEMAFOOT et le Collectif des Clubs et Ligues Majoritaires**

**Bamako, le 27/04/2017**

❖ PROTOCOLE D'ACCORD  
(FEMAFOOT)

ENTRE : LE COMITE EXECUTIF DE LA FEMAFOOT, AVENUE DU  
MALI HAMDALAYE ACI 2000 BE : 1020 BAMAKO

ET : LE COLLECTIF DES CLUBS ET LIGUES MAJORITAIRES,  
BP : E 3992 BAMAKO

AVEC LA FACILITATION DE : L'EQUIPE DE MEDIATION. *B*

## ❖ Remerciements et Félicitations

Les parties signataires du présent Protocole d'Accord ainsi que l'équipe de médiation tiennent à féliciter chaleureusement son Excellence Monsieur le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita, le Premier Ministre Abdoulaye Idrissa Maïga, le Ministre des Sports, Housseini Amion Guindo, pour leur disponibilité et leur dévouement pour la résolution de la crise au sein de la famille du football malien et sa réunification.

Aussi, sont associées à ces chaleureux remerciements, toutes les personnalités et bonnes volontés qui ont hier ou aujourd'hui apporté leurs bienveillantes et louables contributions à la pacification du football malien.

Les parties (le Comité Exécutif de la FEMAFOOT et le Collectif des Clubs et Liges majoritaires) adressent leurs remerciements les plus sincères à l'équipe de Médiation, composée des ministres Abdel Karim Konaté, ministre du Commerce, Porte-parole du Gouvernement, Amadou Koita, Ministre de la Jeunesse et de la Construction citoyenne, Ibrahima Fomba, directeur national des Sports, Dr.Yaya Traoré, Délégué de la Primature, Sidy Diallo, président du Conor (Comité de normalisation).

En retour, ladite équipe remercie vivement tous les protagonistes qui ont su transcender leurs préjugés et leurs frustrations pour se mettre à la disposition de l'intérêt supérieur du Mali et accepter de convenir et de signer le Présent Protocole d'Accord.

Comment ne pas rendre grâce au monde sportif qui n'a eu de cesse d'exprimer son attachement à la paix et de prouver régulièrement sa ferveur et sa passion pour le sport en général et le football en particulier et qui attendait vivement et impatientement la bonne nouvelle des retrouvailles fraternelles entre protagonistes de la crise du football malien, tous unis par l'UNIQUE SYMBOLE qui TRANSCENDE les individualités et les intérêts personnels, le MALI ?

## Préambule

Considérant l'Attachement des plus hautes autorités de l'Etat dont le Président de la République, Son Excellence Monsieur Ibrahim Keita, le Premier Ministre, Abdoulaye Idrissa Maiga, le ministre des Sports, Housseini Amion Guindo et tous les membres du gouvernement à un Mali de Paix, de Stabilité et de Cohésion sociale ;

Considérant que le premier ministre, Abdoulaye Idrissa Maiga, a fait de la résolution de la crise du football une priorité gouvernementale, qu'il a, après concertation du Ministre des Sports, mis en place une équipe de médiation, composée des ministres Abdel Karim Konaté, ministre du Commerce, Porte-parole du Gouvernement, Amadou Koita, Ministre de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne, Ibrahima Fomba, directeur national des Sports, Dr.Yaya Traoré, Délégué de la Primature, Sidy Diallo, président du Conor (Comité de normalisation) ;

Considérant les nombreux appels de personnalités respectables de notre pays, des leaders religieux, des familles fondatrices de Bamako et de bien d'autres initiatives de médiation en vue d'une entente durable dans le domaine du football ;

Considérant les fortes attentes du Peuple malien dans le domaine de la réunification de la famille du football, la Ferveur et la Passion de sa jeunesse pour le football ;

Considérant la disponibilité des protagonistes de la crise (le bureau exécutif de la FEMAFOOT et le Collectif des Clubs et Ligues Majoritaires) pour une sortie de crise honorant notre pays ;

Considérant que les parties signataires ont LIBREMENT et VOLONTAIREMENT accepté d'adhérer au processus de médiation ;

Considérant que les parties ont, depuis le 23 avril 2017, fait montre d'une grande disponibilité et d'une capacité de discussion, d'écoute et de respect mutuel ;



Considérant la nécessité d'obtenir la levée de la suspension du Mali des compétitions internationales ;

Qu'elles ont, chacune, en ce qui la concerne, exposé librement leurs points de vue sur la nature de la crise, sa genèse, sa profondeur et surtout les solutions idoines en vue de l'exorciser pour une véritable refondation, inscrite dans une dynamique processuelle;

Que ces échanges ont été un véritable cadre de pédagogie, de catharsis, dans la belle tradition malienne du Dialogue ;

### ❖ Accord

Les parties conviennent, par le présent Protocole d'Accord, de ce qui suit :

- 1- La levée par le Comité Exécutif de la FEMAFoot de toutes les sanctions liées à la crise ;
- 2- La suspension de toutes les actions et recours judiciaires tant au plan national qu'international ;
- 3- La tenue d'une Assemblée Générale au plus tard le 12 juin 2017, à l'effet de la mise en place d'un Comité de normalisation sous la supervision de la FIFA ;

En conséquence, les parties proposent LIBREMENT et VOLONTAIREMENT au Gouvernement du Mali :

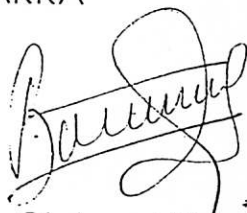
- 1- L'annulation des décisions numéro 0011/MS-SG du 8 Mars 2017 portant dissolution du Comité exécutif de la FEMAFoot et numéro 0012/MS-SG du 11 Mars 2017 portant mise en place d'un comité provisoire ;
- 2- L'indemnisation du Djoliba AC et des 11 Créateurs de Niaréla en raison de leurs disqualifications suite à la décision de suspension prise par la FIFA à l'encontre de la FEMAFoot ;

Les parties adhèrent LIBREMENT et VOLONTAIREMENT au présent Protocole d'Accord qui prend effet à partir de sa date de signature.

### **Signatures**

Pour le Comité exécutif de la fédération malienne de Football

Boubacar Baba DIARRA



Pour le Collectif des Clubs et Ligues Majoritaires

Mamadou Dipa FANE



Fait à Bamako le 27 Avril 2017

# Annexes

## Paragraphe I

A la signature du présent Protocole, le gouvernement prendra les dispositions nécessaires pour annuler les deux décisions ci-dessus visées ;

## Paragraphe II

Au plus tard le Vendredi, 28 avril à 8h, le président de la FEMAFOOT saisit la FIFA pour lui notifier la décision gouvernementale prévue au paragraphe précédent en vue de la levée de la mesure de suspension de la FEMAFOOT ;

## Paragraphe III

Le même jour, le président de la FEMAFOOT prend l'acte de convocation de l'Assemblée Générale pour la mise en place du comité de normalisation ;

Cette Assemblée Générale doit entériner la mesure de levée des sanctions liées à la crise

La feuille de route du nouveau Comité de normalisation sera définie à l'Assemblée Générale prévue au plus tard le 12 juin 2017 ;

## Paragraphe IV

Il sera procédé à la suspension de tous les recours judiciaires au plan national qu'international, au plus tard le mardi 2 mai 2017 ;

## Paragraphe V

Il sera également procédé à la nomination d'un nouveau Secrétaire Général et de son adjoint à la FEMAFOOT au plus tard le vendredi 5 mai 2017 ;



## Paragraphe VI

Les deux parties conviennent de la reprise des élections à Bamako et à Ségou conformément aux dispositions légales et réglementaires.

### Signatures

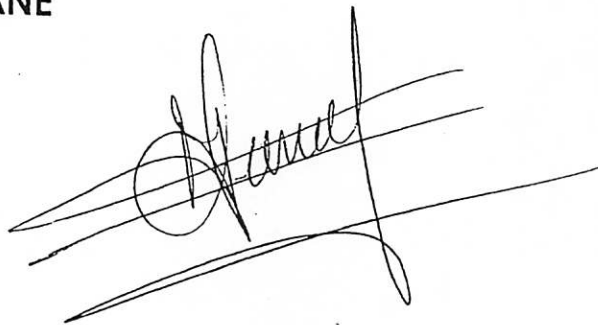
Pour le Comité exécutif (FEMAFOOT)

**Boubacar Baba DIARRA**



Pour le Collectif des Clubs et Ligues Majoritaires

**Mamadou Dipa FANE**



Fait à Bamako le 27 Avril 2017

